

Projet de règlement P-04-019 modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement
Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce

Projet de règlement P-04-020 visant à permettre l'occupation du bâtiment localisé au 5540, avenue
Louis-Colin à des fins d'équipements éducatifs et culturels

Rencontres préparatoires à la consultation publique Comptes-rendus

Dates : 14 et 16 avril 2004

Lieux et heures : 14 avril : OCPM, 1550, rue Metcalfe, 14^e étage, 9 heures

16 avril : HEC, 3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, local 4422, 14 heures

Étaient présents :

Arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce,

Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

M. Richard Gourde, conseiller en aménagement et directeur par intérim (14 avril)

M. Nicolas Lavoie (14 et 16 avril)

École des Hautes études commerciales (16 avril)

M. Hervé Goyette, Professeur agrégé et directeur des Services internes

M^{me} Loretta Cianci, responsable de l'aménagement et des espaces, Services des immeubles

Office de consultation publique de Montréal

M^{me} Catherine Chauvin, commissaire et présidente de la commission (14 et 16 avril)

M. Luc Doray, directeur des services administratifs (14 et 16 avril)

M. Jean-François Viau, président de l'OCPM (14 avril)

1. Ouverture de la rencontre

La rencontre préparatoire a pour but d'expliquer le mandat de la commission et de préparer consultation publique qui se tiendra le 28 avril en précisant le déroulement de la consultation, le rôle de chacun des participants et les attentes réciproques.

2. L'OCPM

M^{me} Chauvin explique le mandat de l'OCPM et le cadre juridique des travaux de la commission. Elle informe les participants sur le fonctionnement d'une consultation et sur le code de déontologie des commissaires (dépôt de documents).

3. L'objet de la consultation publique

La consultation a pour objet le projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme et visant à remplacer la classe d'affectation « Habitation » par la classe « Équipement collectif et institutionnel » pour les bâtiments sis au 5540 et au 5550, avenue Louis-Colin. Elle a aussi pour objet le projet de règlement visant à permettre l'occupation du 5540, avenue Louis-Colin à des fins d'équipements culturels et éducatifs. La consultation publique vise également à informer les citoyens sur l'incidence, les conséquences et les répercussions de ces projets de règlements.

4. La consultation publique

Mme Chauvin expose le déroulement des étapes préparatoires et de l'assemblée de consultation, présente les aspects logistiques et décrit le rôle et les responsabilités des participants.

5. La documentation

La documentation a été rendue accessible au public le jour de parution de l'avis public, soit le 13 avril. Tout document déposé dans le cadre de la consultation sera rendu public, qu'il émane de la Ville, de l'arrondissement, d'une personne ressource ou d'un citoyen.

Lors de la rencontre du 14 avril, M. Nicolas Lavoie dépose copie de l'entente cadre intervenue en 1995 entre la Ville de Montréal et l'Université de Montréal et indique qu'il fera suivre par courriel le règlement 96-066 concernant le programme de développement de l'Université et de ses écoles affiliées ainsi que les règlements 00-164 et 01-160 modifiant le règlement 96-066. M. Gourde ajoute qu'il tentera d'obtenir une copie reproductible des plans annexés à l'entente et aux règlements.

5. Varia

Pour toute question, il est possible de contacter M. Luc Doray, directeur des services administratifs de l'OPCM.